Table des matières

Préface	iv
Les SDAGE de Rhône Méditerranée et de Corse et les zones humides	v
Avertissements	X
Table des matières	XII
Introduction Histoire du droit des zones humides : de leur suppression à leur reconnaissance	1
§ 1. – Histoire des textes d'assèchement des zones humides	1
Encadré 1. – Drainage des zones humides	4
§ 2 Reconnaissance politique et juridique des zones humides	7
Encadré 2 Plan national d'action sur les zones humides du 22 mars 1995	8
Chapitre 1. – Définition et délimitation des zones humides	11
Section 1 Définition et critères de définition des zones humides	12
§ 1 Définition des zones humides	12
Encadré 1 Origine de la définition donnée par la loi sur l'eau de 1992 Encadré 2 Qualification de zone hymide par la juge	12 13
Encadré 2 Qualification de zone humide par le juge § 2. – Critères relatifs à la définition des zones humides	15
A/ Critère relatifs à l'hydromorphie des sols	15
1 Liste des sols à prendre en compte	15
2. – Méthode d'identification des sols	18
3. – Caractères d'un sol humide	18
4. – Champ d'application du critère sols par type de zones humides	19
B/ Critère relatif aux plantes hygrophiles	19
1. – Identification des plantes hygrophiles	19
a) La vérification de la présence d'espèces végétales des zones humides indicatrices des zones humides	19
b) La vérification des habitats caractéristiques des zones humides	19
2. – Méthode de détermination des plantes	20
a) Pour les espèces végétales caractéristiques des zones humides	20
b) Pour les habitats caractéristiques des zones humides	20
3. – Champs d'application du critère aux plantes	20
C/ Autres paramètres facultatifs	21
1 Caractère naturel ou artificiel de la zone humide	21
2 Caractère exploité ou non de la zone humide	21
3 Caractère des eaux	21
4. – Espèces animales	21
§ 3 Problèmes liés à la définition	22
A/ Les plans d'eau et lagunes	22
B/ La profondeur de l'eau	22
Section 2 Délimitation et critères de délimitation des zones humides	23
§ 1. – Champ d'application de la méthode de délimitation	23
§ 2. – Cadre méthodologique de la délimitation	23
A / Délimitation par cartographie ou données	24
B / Délimitation par relevés sur le terrain	25
§ 3. – Procédure administrative de réalisation de la délimitation	25
A / Procédure	25
B/ Effets	27
Conclusion	27

Chapitre 2. – Connaissance des zones humides	31
Section 1. – Statistiques sur les zones humides	32
§ 1. – Superficie des zones humides	32
A/ Zones humides d'intérêt écologique	33
B/ Les zones humides d'importance majeure	33
Encadré 1. – Les zones humides d'importance majeure	33
C/ Zones humides du bassin-versant de Rhône- Mediterranée-Corse	38
§ 2. – Superficie par catégories de zones humides	39
A/ Prairies humides	39
B / Roselières	40
C/ Tourbières	40
D / Mares	41
E/ Plans d'eau et lagunes	41
F / Mangroves	42
G / Récifs de coraux	42
Encadré 2. – Les zones humides dans le monde	43
Section 2. – Statistiques sur l'évolution des zones humides d'importance majeure	45
§ 1 L'occupation des sols dans les zones humides d'importance majeure	45
§ 2 Évolution des zones humides d'importance majeure en métropole	47
§ 3 Évolution en outre-mer	47
Section 3. – Inventaires de zones humides	48
§ 1. – Inventaires nationaux applicables aux zones humides	48
A/ Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique	49
1. – Présentation des ZNIEFF	49
Encadré 3. – ZNIEFF et zones humides	50
2 Conséquences juridiques des ZNIEFF à l'égard des zones humides	52
Encadré 4. – le juge, les ZNIEFF et les zones humides	53
B / Zones importantes pour la conservation des oiseaux	52
C / Proposition de sites d'intérêt communautaire	52
§ 2. – Cadre juridique des inventaires locaux de zones humides	54
A/ Inventaire de zones humides à l'échelle d'un bassin-versant ou d'un sous-bassin	54
1. – Inventaire dans le cadre des SDAGE	54
2 Inventaire des zones humides dans le cadre des SAGE	55
B/ Inventaire départemental du patrimoine naturel	56
Encadré 5. – Exemples d'inventaires de zones humides en Rhône-Alpes	57
C / Inventaires municipaux des zones humides	56
1. – Inventaire dans le cadre de la loi Littoral	56
2. – Inventaire dans le cadre de l'exonération de la TFPNB	56
Section 4 Typologie de zones humides	59
§ 1. – Typologies générales englobant les zones humides	59
1. – Corine Land cover	59
2. – Corine Biotope	59
3. – Directive Habitats	60
§ 2. – Typologies spécifiques aux zones humides	60
1. – ONZH	60
2. – SDAGE	60
3. – Convention de Ramsar	60

Conclusion

63

Chapitre 3. – Administration des zones humides	65
Section 1. – Administration centralisée	66
§ 1. – Administrations de l'État	66
1 Ministère de l'écologie	66
2 Conseil général de l'environnement et du développement durable	66
3 Inspection des affaires maritimes	68
4 Directions du ministère de l'écologie	68
5 Autres ministères	69
6 Mise à disposition du ministère de l'écologie de certains ministères	69
7 Établissements publics sous tutelle du ministère de l'écologie	69
§ 2. – Administrations spécifiquement compétentes en matière de zones humides 1 Observatoire national des zones humides (ONZH)	69
2 Pôles relais zones humides	70
3 Groupe d'experts Zones Humides	70
Section 2. – Administrations déconcentrées de l'État à l'échelon régional	71
§ 1. – Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement	71
§ 2. – Directions régionales de l'environnement	72
§ 3. – Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	72
§ 4 Pôles régionaux et fusion DIREN/DRIRE	73
Section 3. – Administrations déconcentrées de l'État à l'échelon départemental	73
§ 1. – Le préfet	73
§ 2 Les Directions départementales de l'agriculture et des forêts (DDAF)	73
§ 3 Les autres directions	74
§ 4. – Mise en place d'un guichet unique départemental dans le domaine de l'eau	74
§ 5 Fusion des DDAF et des DDE en DDT	74
§ 6 Missions et délégations interservices	<i>75</i>
1. – Missions inter-services de l'eau (MISE)	<i>7</i> 5
2. – Délégations interservices	76
3. – Missions interdépartementales	76
Section 4. – Organisation administrative à l'échelon du bassin et sous-bassin	76
§ 1. – Structures nationales	76
1 Ministère de l'écologie	76
2 L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)	76
3 Comité national de l'eau	76
4 Mission interministérielle de l'eau	77
§ 2 Préfet coordonnateur de bassin	77
§ 3 Commission administrative de bassin	77
§ 4 Directeur régional de l'environnement délégué de bassin	77
§ 5 Agences de l'eau	<i>78</i>
§ 6 Le Comité de bassin	<i>78</i>
§ 7 La Commission technique des zones humides (bassin RMC / 1996-2009)	<i>78</i>
§ 8 La Commission locale de l'eau	79
§ 9 Le comité de rivière ou de baie	79
Section 5. – Administration décentralisée	79
§ 1. – Les collectivités locales	<i>79</i>
1 Travaux sur les milieux aquatiques entrepris dans le cadre du code rural	<i>79</i>
2 Travaux d'intérêt général entrepris dans le cadre du code de l'environnement	80
3 Politique des espaces naturels sensibles des départements	80
A - Autres comnétences	21

§ 2. – Les syndicats mixtes	81
§ 3. – Les établissements publics locaux	81
1. – Établissements publics territoriaux de bassin	81
2. – Agences de l'eau	82
3. – Associations syndicales de propriétaires	82
Section 6. – Associations / fondations	84
Conclusion	84
Chapitre 4. – Protections réglementaires des zones humides	85
Section 1. – Aperçu général	86
§ 1. – Bilan par type d'instrument	86
Encadré 1. – Limites des outils de protection des zones humides	88
§ 2. – Zoom sur les protections appliquées aux zones humides d'importance majeure	88
Encadré 2. – Exemple de protection des prairies et des roselières	92
§ 3 Évolution de la protection des zones humides d'importance majeure	92
§ 4 Protection des zones humides dans les DOM-TOM	94
1. – Départements d'outre-mer (DOM)	94
2. – Collectivités d'outre-mer (COM)	95
3. – Autres collectivités d'outre-mer à statut particulier	95
Section 2. – Instruments réglementaires de portée générale	96
§ 1 Parcs nationaux (PN)	96
A/ Champ d'application	96
B/ Règles de protection applicables	96
1 Principes	97
2 Exceptions	98
C/ Gestion du parc national	98
D/ Sanctions	98
Encadré 3. – Parcs nationaux et zones humides	99
§ 2. – Les Réserves naturelles	100
A / Réserves naturelles nationales (RNN)	100
1 Champ d'application	100
2 Création	100
3 Réglementation	100
4 Gestion	101
5 Sanction et indemnisation	101
Encadré 4. – Réserves naturelles nationales et zones humides	102
Encadré 5 Faune et flore dans les zones humides des réserves naturelles	106
B/ Réserves naturelles régionales et réserves naturelles de Corse	107
1 Les réserves naturelles régionales (RNR)	107
2 Les réserves naturelles de Corse	108
Encadré 6 Contrôle du juge sur la création et la règlementation des réserves naturelles	111
§ 3 Arrêtés de protection des biotopes (APB)	112
A / Champ d'application	112
B / Règlementation	113
C / Gestion	113
D/ Sanction et indemnisation	113
Encadré 7. – Arrêtés de biotope et zones humides	115
Encadré 8. – Contrôle du juge sur les arrêtés de biotope en zone humide	116
§ 4 Sites inscrits et classés (pour mémoire)	115

Section 3. – Instruments de protection à objet particulier	119
§ 1. – Les réserves de chasse (RC)	
A. – Réserves nationales et départementales de chasse et de faune sauvage (RNCFS et RDCFS)	119
1. – Objectifs de protection	119
2. – Protection applicable	119
Encadré 9. – Protection des zones humides par les réserves nationales et départementales de chasse	120
B. – Réserves des associations communales de chasse agréées (ACCA)	119
Encadré 10. – Bilan provisoire des zones humides protégées dans les réserves de chasse	121
§ 2. – Les réserves de pêche (RP)	123
§ 3. – Les réserves biologiques (RB)	123
Encadré 11. – Intérêt des réserves biologiques pour les zones humides	124
§ 3. – Les forêts de protection	127
§ 4. – Les parcs naturels marins	127
Conclusion	128
Chapitre 5. – Protections foncières des zones humides	129
Section 1. – Outils d'acquisition foncière	130
§ 1 Le Conservatoire du littoral	130
A / Champ géographique de l'action du conservatoire du Littoral	130
Encadré 1. – Bilan statistique du patrimoine du Conservatoire du littoral	131
Encadré 2. – Les zones humides du Conservatoire du littoral	133
B / Compétence du Conservatoire	134
1. – Acquisition des sites	134
2. – Attribution et affectation du domaine public	135
3. – Gestion des terrains acquis ou affectés	135
4. – Contrôles	135
5. – Avis	135
Encadré 3 Contrôle du juge sur l'expropriation de zones humides par le Conservatoire du littoral	136
§ 2. – Les conservatoires régionaux des espaces naturels (CREN)	137
A / Présentation des CREN	137
Encadré 4. – Statistiques sur les Conservatoires régionaux d'espaces naturels	138
B / Action des CREN en faveur des zones humides	138
1. – Nombre de zones humides gérées ou/et acquises	138
2. – Superficie de zones humides gérées ou/et acquises	139
3. – Maîtrise foncière ou d'usage exercée sur les zones humides	139
4. – Protections mises en place sur les sites des CREN	139
Encadré 5. – Autres conservatoires particuliers	140
§ 3. – Autres acquisitions par des organismes publics	141
A / Acquisition par les départements (ENS)	141
1. – Notion d'espaces naturels sensibles	141
Encadré 6 Zones humides et espaces naturels sensibles	142
2. – Création d'une zone de préemption	142
3. – Gestion des sites	142
B / Acquisition par les agences de l'eau	143
1. – Élargissement des compétences des agences de l'eau	143
2. – Exigences particulières de l'Agence de l'eau RM&C quant aux clauses incluses dans les actes d'acquisition	143
Encadré 7 20 000 hectares de zones humides à acquérir	144
C / Espaces agricoles et naturels périurbains	146
D / SAFER	146
E / Aménagement foncier rural (remembrement)	147
§ 4. – Autres acquisitions par des associations et fondations privées	148
A / La fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage	148
1. – Présentation de la Fondation	148
2. – Zones humides acquises par la Fondation	149
B / Associations et fondations nationales	149

Section 2. – Protection des zones humides par le statut foncier	151
§ 1 Propriété privée des zones humides	153
A/ Zones humides relevant de la propriété privée	153
1 Zones humides intérieures	153
a) Les eaux pluviales	153
Encadré 8. – Aggravation de la servitude d'écoulement de l'eau	153
b) Les eaux souterraines	154
c) Les eaux de source	154
d) Les eaux stagnantes	154
Encadré 9. – Présomption de propriété des eaux stagnantes	155
e) Les canaux	156
2 Les cours d'eau non domaniaux	156
Encadré 10 Précisions sur les notions de lit, d'alluvions, de relais et d'alvusions	157
3. – Servitudes de libre passage le long des cours d'eau non domaniaux	157
B / Propriétés collectives	158
1. – Zones humides indivises	158
2. – Zones humides communes ou collectives	158
3. – Zones humides mitoyennes	159
4. – Zones humides en copropriété	159
§ 2 Propriété publique	160
A/ Zones humides du domaine public fluvial	160
1 Cours d'eaux et plans d'eaux domaniaux	160
2 Berges des cours d'eau et débordements	161
3 Alluvions, relais, atterrissements, îles	162
4 Annexes des cours d'eau	162
5 Eaux stagnantes des DOM	162
Encadré 11. – Délimitation du domaine public fluvial et maritime	163
B/ Zones humides du domaine public maritime	164
1 Sol et sous-sol de la mer	164
2 Rivages de la mer	165
3 Lais et relais de la mer	167
4 Sol et sous-sol des étangs salés rattachés à la mer	167
Encadré 12 Domanialité publique des étangs en communication avec la mer	168
C/ Zones humides du domaine public artificiel	170
D/ Autres cas d'incorporations au domaine public	170
1 Incorporation par un phénomène naturel	170
2 Incorporation par l'affectation à un service public ou à l'usage du public	171
3 Incorporation par la théorie de l'accessoire	171
§ 3. – Protection attachée à la propriété publique	171
A/ Protection du domaine public	171
1. – Inaliénabilité et imprescriptibilité du domaine public	171
2 – Respect de l'intégrité du domaine public	171
3 Utilisation conforme du domaine public	172
4. – Protection du domaine et contravention de grande voirie et autres	173
a) L'obligation de dresser une CGV en cas d'atteinte au DPF ou au DPM	173
b) Champ d'application de la CGV	173
Encadré 13 Champ d'application de la CGV sur le DPM et le DPF	173
c) Exemples d'atteintes constitutives de CGV	174
Encadré 14. – Exemples d'atteintes passibles de CGV	175
d) Sanction de l'atteinte au domaine public	176
5. – Servitudes en bordure du domaine public	176
a) Servitudes bordant le domaine public maritime	176
b) Servitudes bordant le domaine public fluvial	177
B/ Utilisation du domaine public	177
1. – Principe d'autorisation d'occupation temporaire et concession	177
2. – Dispositions particulières aux concessions d'endigage	177
3. – Dispositions particulières aux concessions de plage	178

 Dispositions particulières aux concessions portuaires (pour mémoire) 	179
5 Soumission à étude d'impact ou à enquête publique de certains usages sur le domaine public	179
§ 4 Zones humides du domaine privé de l'État et des collectivités locales	179
Conclusion	179
Chapitre 6. – Protection contractuelle des zones humides	181
Section 1. – Les parcs naturels régionaux (PNR)	182
§ 1. – Objectifs	182
Encadré 1. – Zones humides et PNR	184
§ 2. – Charte du parc naturel régional	184
§ 3. – Exemples de difficultés liées à la charte	185
1. – L'échec du projet de relabellisation du parc naturel régional du marais Poitevin	185
2. – Renouvellement de la charte du parc naturel régional de Camargue Encadré 2. – Effets des chartes des PNR sur les zones humides	186 189
§ 4. – Gestion du parc naturel régional	189
y 4. – Gestion du part naturer regional	183
Section 2. – Contrats de milieux et contrats de pays	190
§ 1. – Contrats de rivières	190
§. 2. – Contrats de pays	192
Section 3. – Contrats et chartes Natura 2000	192
§ 1. – Contrats Natura 2000	192
§ 2. – Chartes Natura 2000	193
Section 4. – Baux ruraux	193
	193
§ 1. – Insertion de clauses environnementales	193 194
§ 2 – Prescriptions imposées au preneur dans certaines zones § 3. – Mauvaise exploitation du fonds loué	194
§ 4. – Travaux soumis à accord du bailleur ou du préfet	195
1 Travaux soumis à l'autorisation du bailleur	195
2 Travaux soumis à l'autorisation du préfet	195
Section 5. – Autres conventions	105
	195
§ 1 Conventions de gestion des sites	195
§ 2. – Refuges (réserves libres)	196
§ 3. – Contrats et chartes particulières aux agences de l'eau	196
1 Contrats agences de l'eau – collectivités locales	196
2 Charte pour les zones humides RMC	196
§ 4. – Mesures agroenvironnementales	198
Section 6. – Label écologique et appellations d'origine	198
§ 1. – Label écologique	198
§ 2. – Appellations d'origine	198
Conclusion	199

Chapitre 7. - Protection européenne et internationale des zones humides 201

Section 1. – Instruments internationaux de protection des zones humides	202
§ 1. – Convention de Ramsar	202
1. – Définition des zones humides	203
2. – Critères de désignation des zones humides d'importance internationale	204
Encadré 1. – La France et la désignation des sites Ramsar	204
3. – Obligations résultant de la convention	208
4. – Désignation et gestion des sites en France	208
Encadré 2. – La protection des sites Ramsar en France	209
Encadré 3. – Contributeurs de la Convention de Ramsar en France	211
5 Journée mondiale des zones humides	211
§ 2 Réserves de biosphère	213
§ 3 Conventions internationales	213
1. – Cours d'eau transfrontière et lacs internationaux	213
2. – Lutte contre la pollution du Rhin	214
3. – Droit de la mer	214
4. – Aires spécialement protégées et diversité biologique en Méditerranée	214
Encadré 4 Exemples d'organismes transfrontaliers de gestion des zones humides	215
Section 2. – Instruments européens de protection des zones humides	217
§ 1. – Réseau Natura 2000	217
A/ Zones de protection spéciales (ZPS) de la directive Oiseaux	217
1. – Contenu de la Directive Oiseaux de 1979	217
2. – Transcription par la France	217
Encadré 5 Appréciation par la Cour de Justice de la désignation de zones humides en ZPS	219
Encadré 6 Contrôle du juge sur les travaux dans les habitats humides désignés en site Natura 2000	220
B/ Zones spéciales de conservation (ZSC)	221
1. – Contenu de la Directive Habitats	221
2. – État de la désignation des sites en France	222
Encadré 7. – Désignation des SIC abritant des Habitats humides en France	223
C/ Mise en œuvre du réseau Natura 2000	228
Encadré 8 Bilan de l'état des habitats humides du réseau Natura 2000	229
§ 2. – Labels européens	230
1 Réserves biogénétiques	230
2. – Diplôme européen	231
3. – Réseaux européens	231
a) Réseau écologique paneuropéen	231
b) Réseau Émeraude	232
Conclusion	232
Chapitre 8. – Protection des espèces des zones humides	233
Section 1. – Stratégies pour la biodiversité	234
Encadré 1 Le plan national d'action pour les récifs coralliens	237
Encadré 2 Convention sur la diversité biologique	237
Section 2. – État de santé des espèces menacées	238
§ 1. –Liste rouge internationale de l'UICN	238
§ 2. – Inventaire national de la faune menacée en France	239
§ 3. – Bilan de l'état de conservation des espèces animales dans le cadre de la directive Habitats	239
Encadré 3 Convention de Berne sur la vie sauvage et le milieu naturel en Europe	240
Encadré 4 Convention de Bonn sur les espèces migratrices	240

§ 4. – Listes rouges nationales de la faune menacée	242
1 Mammifères de France métropolitaine	242
2 Oiseaux nicheurs de France métropolitaine	242
3. – Reptiles et amphibiens de France métropolitaine	244
4. – Poissons d'eau douce de France métropolitaine	245
§ 5. – État de la flore des zones humides	245
Encadré 5 Plans nationaux d'action pour les espèces menacées	248
Section 3. – Les espèces protégées	248
§ 1. – Les espèces animales non domestiques protégées	249
A / Contenu de la protection	249
B / Bilan de la protection	250
Encadré 6 Convention de Washington	250
1. – Vertébrés	251
Encadré 7 Péril aviaire en bordure des aéroports	252
2. – Invertébrés	253
Encadré 8 Contrôle du juge sur la destruction d'espèces animales de zones humides protégées	254
§ 2. – Les espèces végétales protégées	255
1. – Protection nationale des plantes terrestres	255
2. – Protection nationale des plantes marines	256
3 – Protection régionale des plantes	256
4. – Protection départementale des plantes	256
5. – Autres protections des plantes	256
Encadré 9 Conservatoires botaniques	256
Encadré 10. – Contrôle du juge sur la destruction de plantes protégées	257
§ 3. – Les dérogations à la protection des espèces animales	258
Encadré 11 - Régulation du Grand cormoran et du goéland argenté	259
Encadré 12 Indemnisation des dégâts causés par les espèces protégées	261
Section 4. – La lutte contre les espèces exotiques	262
§ 1. – Les espèces exotiques relevant du régime général	262
1 Principe d'interdiction des introductions d'espèces exotiques	262
2 Exception : autorisations exceptionnelles d'introduction	263
Encadré 13. – L'Europe et les espèces exotiques	263
3 Destruction et capture d'espèces introduites	264
4 Sanctions pénales	264
Encadré 14 Bilan d'introduction des espèces exotiques en France et moyens de lutte utilisés	265
§ 2. – Les espèces exotiques relevant du droit de la pêche	266
1 Champ d'application	266
2 Liste d'espèces provoquant des déséquilibres	266
3 Liste d'espèces non représentées	266
4 Dispositif pénal	266
§ 3. – Les espèces exotiques classées nuisibles	268
1 Classement des espèces nuisibles	268
Encadré 15 Expansion et dégâts du sanglier	268
2 Mesures spécifiques aux ragondins et rats-musqués	269
Encadré 16. – Utilisation de la Bromadiolone	270
CA the seal and the seal of the	
§ 4. – Les espèces exotiques protégées	270
Section 5. – Chasse du gibier d'eau	271
Section 5. – Chasse du gibier d'eau § 1 Les espèces chassables	271 271
Section 5. – Chasse du gibier d'eau § 1 Les espèces chassables § 2. – Les modes de chasse autorisés	271 271 272
Section 5. – Chasse du gibier d'eau § 1 Les espèces chassables § 2. – Les modes de chasse autorisés Encadré 17. – Les appelants	271 271 272 272
Section 5. – Chasse du gibier d'eau § 1 Les espèces chassables § 2. – Les modes de chasse autorisés Encadré 17. – Les appelants § 3 Les zones de chasse	271 271 272 272 272
Section 5. – Chasse du gibier d'eau § 1 Les espèces chassables § 2. – Les modes de chasse autorisés Encadré 17. – Les appelants	271 271 272 272

Encadré 19. – Spécificités de la chasse sur le domaine public fluvial et maritime	274
§ 4 Le temps de chasse	274
1 Dates d'ouverture et de fermeture	274
Encadré 20. – Clôture du contentieux sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau	276
2 - Spécificité de la chasse de nuit	277
Encadré 21. – Les installations de chasse	278
§ 5. – La gestion cynégétique	279
1. – Orientations régionales de gestion de la faune sauvage et de ses habitats	279
2. – Schéma départemental de gestion cynégétique	279
3. – Plan de gestion cynégétique	279
4. – Plan de chasse et prélèvement maximal autorisé	280
Encadré 22. – Études et recherches des acteurs cynégétiques sur les oiseaux d'eau	280
Section 6 Réglementation applicable aux espèces piscicoles migratrices	281
Conclusion	281
Chapitre 9 Protection des sites et des paysages	283
Section 1 Protection des sites et monuments naturels	284
§ 1. – Notion de sites et monuments	284
Encadré 1. – Reconnaissance jurisprudentielle des « sites humides »	284
Encadré 2 Les sites classés et les zones humides	288
§ 2. – Les sites classés	289
Encadré 3 Théorie de l'écrin et du joyau pour les sites	290
Encadré 4 Les opérations « Grand site » et le label « Grand site de France »	292
§ 3. – Les sites inscrits	293
Encadré 5 Travaux d'exploitation courant des fonds ruraux	293
Section 2 Protection des paysages	294
§ 1 – Directives paysagères	294
Encadré 6. – Outils de connaissance du paysage	295
§ 2. – Monuments historiques	295
Encadré 7 Annulation de travaux de remblaiement non autorisés aux abords d'un monument historique	296
§ 3. – Convention sur le patrimoine mondial	297
Encadré 8 Zones humides et Convention sur le patrimoine mondial	297
Conclusion	299
Chapitre 10. – Régulation des activités humaines dans les zones	humides 301
Section 1. – Régulation des activités liées à l'eau	302
§ 1. – Police de l'eau	302
A / Nomenclature sur l'eau	302
B / Rubriques concernent spécifiquement les zones humides	306
1 Assèchement et remblaiement des zones humides	306
2 Création d'un réseau de drainage	307
3 Remblaiement en lit majeur	307
4 Destruction de frayères	307
5 Création de plans d'eau	308
6 Autres rubriques	308
C / Contenu de la procédure	308
1. – Contenu du dossier et instruction	308

2. – La délivrance de l'autorisation	309
3. – Pouvoirs du préfet	310
Encadré 1. – Précisions sur les pouvoirs du préfet en matière de police de l'eau	311
D/ Bilan du dispositif	312
1 Faible mise en œuvre du dispositif	312
2 L'efficacité limitée du dispositif	313
§ 2. – Sanctions administratives et pénales relatives à la police de l'eau	314
A / Contrôles	314
B / Sanctions administratives	315
C / Sanctions pénales et répression	315
1. – Sanctions	315
a) Travaux réalisés sans autorisation ou déclaration	315
Encadré 2. – Répression pénale des travaux illégaux en zones humides	316
b) Pollution d'une zone humide	317
c) Abandon de déchets en zone humide	317
Encadré 3. – Remise en état d'une zone humide prononcée par le juge pénal	318
2. – Répression	318
a) Procès-verbaux	318
b) Poursuites	318
§ 3. – Ouvrages hydrauliques	319
A / Barrages	319
1. – Création et exploitation	320
2. – Sécurité des ouvrages	320
B/ Ouvrages hydroélectriques	320
C / Digues	321
§ 4. – Pollution des eaux	322
A/ Objectifs de qualité des eaux	323
B/ Programme d'action contre la pollution par certaines substances dangereuses	324
C/ Produits phytosanitaires dans les eaux	325
D/ Assainissement	326
§ 5. – Police des cours d'eaux	326
A / Entretien des cours d'eau	326
1 Entretien des cours d'eau non domaniaux	326
2 Entretien des cours d'eau domaniaux	328
B/ Navigation et sports nautiques	328
1 La navigation	328
2 La circulation des engins nautiques de loisirs non motorisés	328
3 La pratique des sports nautiques motorisés	328
4 La circulation des engins sur le littoral	329
§ 6 Police des mares et des étangs	329
Section 2 — Péquiation des laisire	220
Section 2. – Régulation des loisirs	330
§ 1. – Pêche en eau douce	330
A/ Champ d'application de la pêche en eau douce	330
Encadré 4. – Les eaux closes	330
Encadré 5. – Les piscicultures	332 334
B / Obligations et autorisations en matière de pêche en eau douce	
1. – Protection et gestion des milieux aquatiques	334
2. – Liberté de circulation des poissons migrateurs 3. – Débit minimal	335
	335
C / Sanctions	336
1. – Pollution des eaux	336
2 Destruction de frayères	337
3. – Introduction d'espèces	337
4. – Transaction pénale	337
Encadré 6. – Délit de pollution des eaux Encadré 7. – Délit de destruction des fravères	337

§ 2. – Pêche en estuaire et en zone littorale	340
A / Pêche des espèces migratrices	340
B / Pêche maritime à pied professionnelle	341
C / Pêche maritime à pied de loisirs	342
D/ Pêche et ramassage des végétaux marins	342
§ 3. – Législation sur la chasse	343
§ 4. – Circulation dans les espaces naturels	343
A / Circulation dans les espaces terrestres	343
B / Circulation dans les espaces littoraux et marins	344
Section 3. – Régulation des activités forestières	344
§ 1. – Limitation des plantations	344
1. – Réglementation des boisements	344
2 Limitation des plantations en bordures des cours d'eau	345
§ 2. – Enfrichement et défrichement	345
1 Lutte contre enfrichement	345
2 Limitation des défrichements	345
Section 4. – Régulation des activités polluantes ou sources de nuisances	346
§ 1. – Installations classées	346
§ 2 – Carrières et extractions de matériaux	348
A / Carrières soumises à la législation sur les installations classées	348
1. – Matériaux relevant de la législation des carrières	349
2 Autorisation et déclaration d'exploitation au titre des installations classées	349
3. – Distinction des carrières avec les extractions de granulats dans le cadre d'un aménagement	349
4. – Soumission à la taxe générale sur les activités polluantes	350
5 Exploitation	350
Encadré 8. – Compatibilité des autorisations de carrières avec les SDAGE	350
6. – Remise en état	351
Encadré 9. – Contrôle de la délivrance des autorisations de carrières	352
Encadré 10 Chartes et partenariats	354
B/ Extraction en zone littorale ou marine	354
1. – Extractions sur le littoral	354
2. – Extractions marines	355
3. – Extraction en zone de montagne	355
4. – Extraction en forêts	355
5. – Autres extractions	356
§ 3 Changements climatiques	356
A/ Législation nationale	356
B/ Législation européenne	357
Encadré 11 Effets des changements climatiques sur les zones humides	357
Section 5. – Régulation des constructions et de l'occupation des sols	358
§ 1 Règles applicables aux permis de construire et au permis d'aménagement	359
A/ Permis de construire	359
B/ Permis d'aménager	359
Encadré 12. – Exemples de condamnations pour constructions illégales en zones humides	361
Encadré 13. – Contrôle du juge sur les autorisations de travaux en matière d'urbanisme	363
Encadré 14 Construction en zone humide et droits de l'homme	364
§ 2. – Règles générales d'urbanisme	364
§ 3. – Règle de constructibilité limitée	366
1. – En l'absence de PLU	366
2. – En l'absence de SCOT	366

Section 6. – Régulation des activités liées à la santé publique § 1. – Mares et étangs insalubres § 2. – Démoustication § 3. – Règlement sanitaire départemental 1 Présentation	366
	366
	366
	366 366
3 Article 143 sur les cultures maraîchères	367
4 Art. 159.2.6 sur les boues de curage des plans d'eau, fossés et cours d'eau § 4. – Pouvoirs de police générale du maire et du préfet	367
	367
1. – Pouvoirs de police du maire	367
2. – Pouvoirs du préfet	368
Conclusion	368
Chapitre 11. – Règlementations particulières à certaines zones	370
Section 1. – Délimitation de zones humides	370
§ 1 Zones humides pour l'application de la rubrique 3.3.1.0 de la nomenclature sur l'eau	370
§ 2 Zones humides d'intérêt environnemental prioritaire (ZHIEP)	370
1 Définition	370
2 Procédure applicable	371
3 Modalités de délimitation	372
4 Effets	372
a) Programme d'actions	373
b) Contraintes résultant du programme d'actions	373
c) Exonérations fiscales	373
§ 3 Délimitation de zones stratégiques pour la gestion de l'eau	374
1 Définitions	374
2 Procédure applicable	374
3 Modalités de délimitation	374
4 Effets	374
a) Possibilité de création de servitudes	374
b) Effets juridiques de la servitude	375
c) Autres effets en dehors des zones de servitudes	375
Section 2. – Zones humides littorales	376
Encadré 1 Les zones humides littorales	376
Encadré 2. – Initiatives récentes pour renforcer la protection du littoral	377
§ 1. – Champ d'application de la loi Littoral	378
§ 2 Espaces remarquables du littoral	380
1. – Espaces concernés	380
Encadré 3 Contrôle de la qualification d'espace remarquable du littoral par le juge 2. – Protection applicable	381 <i>382</i>
3. – Aménagements autorisés	383
Encadré 4 Contrôle du juge sur les aménagements légers dans les espaces remarquables	383
§ 3 Bande littorale et rives des grands plans d'eau	385
1. – Principe	385
2 Exceptions	385
§ 4 Espaces proches du rivage ou des rives des grands plans d'eau	386
1. – la notion d'espaces proches du rivage	386
2. – Notion d'extension limitée de l'urbanisation	387
a) Extension de l'urbanisation	387
b) Extension limitée de l'urbanisation	388
3. – Règles applicables	388

§ 5 Espaces naturels de l'arrière littoral	389
1 Principe	389
2 Exceptions	389
§ 6. – Coupures vertes	389
§ 7. – Règles particulières à certains aménagements	390
1 Camping	390
2. – Routes nouvelles	390
3 Aménagements liés à la sécurité ou à la salubrité publique	391
§ 8. – Règles particulières à certaines zones humides	391
1 Estuaires	391
2 Lacs de plus de 1000 hectares	392
3 Dunes littorales et dépressions marécageuses	393
4 - Zones humides des départements d'outre-mer	393
a) Espaces proches du rivage	393
b) Bande littorale	393
Castian 2. Zanas humidas da mantagas	205
Section 3. – Zones humides de montagne	395
§ 1. – Lacs de montagne	395
Encadré 5. – Contrôle du juge sur l'urbanisation des plans d'eau de montagne	395
Encadré 6 Exemples de tentatives de réduction de protection des lacs	397
§ 2. – Autres dispositions applicables	398
1. – Urbanisation en continuité	398
2. – Préservation des espaces montagnards caractéristiques	399
3. – Préservation des terres agricoles, pastorales et forestières	399
4. – UTN	399
5. – Prescriptions particulières	400
6. – Pêche dans les lacs de montagne Encadré 7 La convention Alpine	400 400
Encaute 7 La convention Alpine	400
Section 4. – Zones inondables	401
§ 1. – Définition des zones inondables	401
1. – Lit majeur et espace de mobilité du cours d'eau	401
2 Zone et champ d'expansion des crues	402
3. – Zones de rétention des crues	402
4. – Zones humides inondables	402
§ 2 Atlas de zones inondables	403
§ 3 Zones inondables du PPRN et du POS	404
§ 4. – Zones de rétention des crues et de mobilité des cours d'eau	404
Encadré 8 Directive sur les zones inondables	404
§ 5. – Zones d'érosion	405
Section 5. – Zones liées aux prélèvements d'eau	405
§ 1 Périmètre de protection des captages	405
	407
§ 2. – Zones de protection des aires d'alimentation des captages d'eau potable § 3 Forgaes privés	407
§ 3 Forages privés § 4 Zones de restriction d'eau	407
y 4 Zones de l'estriction d'edd	400
Section 6. – Zones liées à la pollution de l'eau et à l'assainissement	409
§ 1 Zones d'assainissement	409
Encadré 9 Lagunage et filtres à roseaux	410
Encadré 10 Éléments de doctrine pour des « Infrastructures Humides Artificielles (IHA) » en Rhône-Méditerranée et en Corse	411
§ 2 Zones sensibles à la pollution	413
§ 3 Zones vulnérables et prioritaires Nitrates	413

Section 7. – Zones forestières	414
Section 8. – Zones ostréicoles et conchylicoles	414
1. – Aspects administratifs	415
2. – Aspects sanitaires	416
Section 9. – Zones de démoustication	417
1. – Délimitation des zones de lutte	418
2. – Moyens d'épandage et produits utilisés	418
Section 10. – Zones délimitées en espaces naturels sensibles	419
Conclusion	419
Chapitre 12. – Outils de planification applicables aux zones humides	422
Section 1. – Planification de l'eau	422
§ 1. – La directive-cadre sur l'eau et les zones humides	422
1. – Objectifs généraux de la directive	422
2. – Objectif de bon état	422
Encadré 1. – Directive-cadre sur l'eau et zones humides	422
3. – Mesures devant être prises	423
4 Echéancier	423
§ 2. – SDAGE	424
A / Mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau en France. Éléments concernant les zones humides	424
1. – Délimitation des districts géographiques	424
2. – Identification des masses d'eau	425
3. – Registre des zones protégées	426
4. – État des lieux	426
5 Programme de surveillance et programme de mesures	427
6. – Plan de gestion	427
B / Élaboration des SDAGE	428
C / Objectifs et contenu des SDAGE	428
1. – Objectifs des SDAGE	428
2. – Contenu des SDAGE	428
D / Prise en compte des zones humides par les SDAGE	429
1. – Identification des zones humides par les SDAGE	429
2. – Orientations et mesures des SDAGE	431
E/ Effets juridiques des SDAGE	445
Encadré 2 Décisions administratives prises dans le domaine de l'eau Encadré 3 Contrôle du juge sur la compatibilité des autorisations et déclarations Eau avec le SDAGE	446 447
§ 3 SAGE	451
A/ Élaboration des SAGE	451
B / Objectifs et contenu des SAGE	452
1 Le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau (PAGD)	452
a) Éléments obligatoires	452
b) Éléments facultatifs	456
2 Le règlement du SAGE	456
3 Les documents cartographiques	456
C / Effets juridiques des SAGE	458
1. – Effets des SAGE à l'égard de documents inférieurs	458
2 Sanctions pénales	458

Section 2. – Planification relative au patrimoine naturel	459
§ 1. Trame verte et bleue	459
1 Objet de la trame verte et bleue	459
2 Effets juridiques	461
§ 2. – Autres documents de planification	462
1 Stratégie pour la biodiversité	462
2 Plans de restauration de la faune sauvage	462
3 Orientations régionales de la faune sauvage et des habitats et schéma de gestion cynégétique	462
4 - Directives paysagères	462
5 – Schéma de mise en valeur de la mer	463
Section 3. – Planification particulière à certaines activités	465
§ 1. – Planification applicable aux activités forestières	465
1 Orientations régionales forestières	465
2 Documents de planification applicables aux forêts publiques	465
3 Documents de planification applicables aux forêts privées	466
§ 2. – Planification applicable aux activités piscicoles	466
1 Orientations de bassins	466
2 Schéma départemental de vocation piscicole	466
3 Plan de gestion piscicole	466
§ 3. – Planification applicable aux extractions de granulats	467
Section 4. – Planification relative à l'aménagement du territoire	467
§ 1. – Trame verte et bleue	467
§ 2 Schéma de services collectifs des espaces naturels	467
§ 3. – Directives territoriales d'aménagement	468
Encadré 4. – DTA des estuaires de la Loire et de la Seine	468
§ 4. – Schémas régionaux	469
1 Schéma disastaux régional d'ûla de France	469
2 Schéma directeur régional d'Île-de-France 3 Corse	471 471
3 Corse 4 Schémas régionaux d'outre-mer	471
§ 5 Chartes de pays et chartes de parcs naturels régionaux	472
3. Chartes de pays et chartes de pares hatares regionada.	472
Section 5. – Planification relative à l'urbanisme	473
§ 1. – Schéma de cohérence territoriale (SCOT)	473
1 Rapport de présentation	473
2. – Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)	473
3 Orientations générales.	473
4 Liens entre SCOT et SVMM	473
5. – Effets juridiques des SCOT	473
§ 2. – Plan local d'urbanisme (PLU)	474
1 Rapport de présentation.	474
2. – PADD	475
3. – Zonage	475
4. – Statuts particuliers à protection renforcée	475
5. – Règlement	476
6. – Annexes	476
7. – Effets des PLU	476
Encadré 5 – Identification et protection des zones humides dans le PLU	477
Encadré 6 Contrôle du juge sur les dispositions du POS/PLU concernant les zones humides	477
§ 3. Carte communale	482
§ 4. – Effets et compatibilité des SCOT et des PLU avec d'autres documents	482
1. – Documents inférieurs	482
 2. – Documents supérieurs Encadré 7 Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les SDAGE et les SAGE 	482 483
Encodic 7 Mile en companisme des documents à dispanisme avec les SDAGE et les SAGE	403

ction 6. – Planification des risques d'inondations	
§ 1. – Plans et schémas de prévention des risques d'inondations	484
1 Risque inondation et PPRI	
2. – Contenu du PPRI	485
Encadré 8 Contrôle du zonage du PPRI par le juge	487
3. – Contenu des prescriptions	488
4 Effets du PPRI	488
5. – Responsabilités et sanctions	490
§ 2. – Schéma directeur de prévention des crues § 3. – Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	
§ 5. – Digues	491
Encadré 9. – Le plan Loire Grandeur Nature	493
Chapitre 13. – Évaluation des incidences des projets en zone humide	496
Section 1. – Enquête publique	496
§ 1. – Champ d'application	496
§ 2. – Modalités particulières	499
Section 2. – Les études d'impact	499
§ 1. – Champ d'application	499
1 Travaux soumis à étude d'impact	500
2 Travaux dispensés d'étude d'impact	500
Encadré 1. – Directive européenne sur l'évaluation des incidences	500
§. 2 Contenu de l'étude d'impact	503
1° Analyse de l'état initial du site et de son environnement	503
2° Analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement	504
3° Raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu	504
4° Mesures envisagées pour supprimer, réduire et compenser les conséquences dommageables du projet	504
5° Analyse des méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement	505
6° Analyse des coûts/avantages pour les infrastructures de transports routiers	505
§ 3. – Effets d'une étude d'impact irrégulière	505
Encadré 2. – Contrôle par le juge des effets d'un projet sur une zone humide	506
Section 3. – Études particulières	509
§ 1 Étude d'incidence « Loi sur l'eau »	509
Encadré 3. – Prise en compte des projets routiers en zone humide	509
1 Les incidences de l'opération	510
2 Les mesures compensatoires ou correctives envisagées	511
3 La compatibilité du projet avec le SDAGE et le SAGE et avec les objectifs de qualité des eaux	511
Encadré 4. – Étude d'incidence ou étude d'impact ? § 2 L'évaluation des incidences dans les sites Natura 2000	511 <i>512</i>
	512 512
1 Cas où l'étude d'incidence est requise 2 Contenu de l'étude d'évaluation	512 513
2 Contenu de l'étude à évaluation 3 Travaux conduits sans évaluation	513 514
4 Travaux conduits sans evaluation 4 Travaux réalisés avec évaluation	514 514
Travaux reuises avec evaluation	J1 4
Section 4. – Déclaration d'utilité publique	515
Encadré 5 Bilan coût-avantage des déclarations d'utilité publique devant le juge administratif	515
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Section 5. – Étude d'évaluation des plans et programmes	519
§ 1. – Étude d'évaluation des plans et programmes dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	519
§ 2. – Étude d'évaluation des plans et programmes dans le domaine de l'environnement	520
	F24
Section 6. – Compensation et réparation des espaces naturels	521
§ 1. – Évaluation des services rendus par la biodiversité et application du principe de compensation aux espaces naturels	521
§ 2. – Réparation des dommages causés aux habitats naturels, espèces et aux services écologiques	523
1 Champ d'application	523
2 Mesures devant être prises	523
Conclusion	525
Chapitre 14. Fiscalité et financement des zones humides	528
Section 1. – Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	528
§ 1. – Évolution récente de la TFPNB applicable aux zones humides	528
Encadré 1 Calcul et établissement de la TFPNB	528
§ 2. – Caractères généraux de l'exonération de TFPNB	530
1 Zones humides concernées	530
2 Collectivités concernées	530
§ 3. – Conditions de l'exonération	531
1 Établissement d'une liste de zones humides	531
2 Engagement de gestion	532
a) Conditions de forme	532
b) Conditions de fond	532
3 Validation et contrôle de l'engagement par le préfet	532
§ 4. – Taux d'exonération applicables	532
1 Exonération pour certaines zones humides protégées	532
2 Exonération des zones humides situées en zone Natura 2000	533
3 Exonération de certaines zones humides gérées	533
4 Exonération automatique des zones humides ni protégées ni gérées	533
5 Exonération de certaines zones humides protégées par des parcs nationaux en outre-mer	533
Section 2. – Exonération d'impôts spécifiques à certains espaces protégés	534
§ 1 Réductions d'impôts applicables à certains espaces protégés	534
1 Droits de succession et de donation	534
2 Déduction des revenus fonciers	534
§ 2 Exonération et règlement d'impôts spécifiques aux parcs nationaux et aux sites du Conservatoire	535
1 Conservatoire du littoral et parcs nationaux	535
2 Parcs nationaux	535
3 Conservatoire du littoral	535
§ 3 Exonération d'impôts spécifiques aux forêts	535
Section 3. – Taxes sur la consommation d'espaces naturels	536
§ 1. – Redevances des agences de l'eau	536
§ 2. – Taxe départementale sur les espaces naturels sensibles du département	<i>537</i>
§ 3. – Autres taxes	537
1 Taxe sur les transports maritimes à destination d'espaces protégés	<i>537</i>
2 Taxe sur le passage de véhicules terrestres vers une île maritime	<i>537</i>
3 Taxe de séjour	537

Section 4. – Financement des zones humides	538
§ 1 Aides en dehors des MAE	538
1 Aides des agences de l'eau	538
a) Évolution du montant des aides	538
b) Objectifs des agences en matière de zones humides	539
c) Modalités de distribution des aides	539
2 Fonds LIFE	542
3 - Budget du ministère de l'écologie et des DIREN	543
4 Aides aux zones humides d'intérêt environnemental particulier	543
Encadré 2. – Bilan LIFE et zones humides (1992-2006)	543
5 Contrats de plan État-Régions	544
6 Financements par la TDENS	545
§ 2 Aides liées à l'agriculture	546
Encadré 3. – Plan objectif Terre 2020	547
1 Mesures agroenvironnementales	548
Encadré 4. – Nouvelles mesures à la suite de l'accord du bilan de santé de la PAC	548
a) La prime herbagère agro-environnementale (PHAE 2).	549
b) Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)	550
2 Contrats d'agriculture durable (CAD)	550
3 Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)	551
4 Mesure prairie humide (MPH)	551
5 Indemnité compensatoire de contraintes environnementales (ICCE)	552
6 - Mesure Aqua-environnementale (MAquaE)	552
7 Conditionnalité des aides européennes	553
a) Champs d'application	553
b) Les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)	554
c) Cas de non-conformité	554
8 Gel environnemental	556
Encadré 5 Localisation des couverts environnementaux le long des cours d'eau	556
Conclusion	557
Bibliographie	559
Annexe. Rappel des différents outils de protection des zones humides	565
Comité de relecture	566
Remerciements	566



